

RAPPORT MORAL 2017  
Par Christophe Maffi, Président

Alors que nous fêtons la 99<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Syndicat lyonnais des cinémas, cette célébration revêt un goût spécial pour moi. D'abord il s'agit de mon premier rapport moral en tant que président du SLEC, même si j'ai intégré le conseil d'administration il y a une dizaine d'années, je ne pensais pas un jour succéder à mes pairs, Christian Sérignat et Jean Haffner. Si cette journée est si spéciale pour moi, c'est aussi parce que nous vous accueillons dans ce bel établissement que j'ai eu la chance d'inaugurer en janvier 2018. J'en profite pour remercier tous mes collègues de la SCOP Le Navire qui ont travaillé avec moi pour mener à bien ce beau projet. Merci aussi à l'équipe d'Aubenas qui autour de Jacques Daumas et de Noé Vergez a fait en sorte que cette journée soit réussie.

Assez parlé de moi et du Navire car si nous sommes ici aujourd'hui, c'est pour évoquer les dossiers qui agitent notre profession. Ils ne manquent pas :

- La réforme Art-et-Essai. Le classement sur 2 ans commencera avec vos déclarations dès cette année. La recommandation des films en amont, au sujet de laquelle le syndicat avait émis ses plus grandes réserves, avance. La plateforme de visionnage existe mais pour l'heure seuls quelques distributeurs ont choisi d'y mettre leurs films. Seulement 10 exploitants devraient faire partis du collège de recommandation (contre 15 auparavant). Pour 50 membres, c'est peu. Attendons que tout soit opérationnel avant de juger de l'ensemble même si pour l'heure nous conservons nos réserves.
- L'après VPF. Le coup de tonnerre qu'a provoqué le rapport établi par les inspections générales des affaires culturelles et des finances a donné lieu à des discussions animées au Congrès de Deauville. Finalement ce rapport définitif fut qualifié de rapport d'étape ouvrant le champ à la discussion. Il a fallu encore de nombreux mois et de nombreuses sollicitations des associations, des syndicats et de notre Fédération pour qu'enfin un observatoire pour la petite et la moyenne exploitation soit créé. Les travaux avancent lentement, Richard et Corentin pourrons nous en parler tout à l'heure. Ce qui est sûr c'est qu'à ce jour, nous n'avons aucune perspective pour, si besoin, renouveler notre équipement dans des conditions financières supportables.
- La chronologie des médias. Je sais que sur ce point la profession toute entière, la Fédération en tête, ne désire pas concéder un jour de plus des petits 4 mois qui nous sont attribués. Néanmoins d'autres acteurs du secteur estiment que 3 mois sont suffisants à l'exploitation des œuvres. C'est mal connaître le tissu de salles qui fait le maillage exceptionnel du territoire français.  
La solution de la dérogation semble émerger. Elle existe déjà depuis plusieurs années bien que très rarement utilisée. Qu'avons-nous à craindre de cette piste ? Deviendra t'elle automatique à 3 mois, comme certains le suggèrent, pour les films qui ont réalisé moins de 80 voire 100 000 entrées cumulées en 4 semaines ? Un point supplémentaire sur lequel nous pourrons échanger avec Richard tout-à-l'heure.
- La piraterie. Bien que ce dossier soit absent du débat public et politique, il n'en représente pas moins un réel danger. Monsieur Nicolas Seydoux nous en parle tous les ans à Deauville sans que rien ne bouge. Nous n'allons pas régler ce problème ici mais je tenais à vous apporter ces quelques chiffres. On estime que 12 millions d'Internautes dans l'Hexagone utilisent des sites pirates pour regarder des films ou des séries, sur 47 millions de personnes connectées à Internet en France (soit 26%). Quelle industrie accepterait que 30% de ses marchandises lui soient volées sans réagir ?

Bilan chiffré de l'année 2017. Globalement, à l'échelle nationale la conjoncture reste bonne. 2017 a vu ses entrées baisser mais faiblement, de 1.8%, à 209 millions contre 213 en 2016. Heureusement car cette bonne tenue de la fréquentation nous permet de nous tenir alors que les problématiques d'accès aux films et d'après VPF ne sont pas réglées. Certaines salles ne facturent déjà plus de contributions numériques et d'autres en factureront encore 2 ou 3 ans. Tandis qu'un nombre croissant de salles n'a de réel accès aux films qu'au travers de l'ADRC.

J'ai plagié volontairement ce dernier paragraphe dans le rapport moral de Jean Haffner en 2015 en mettant à jour les chiffres. Si j'ai cédé à cette ficelle un peu facile c'est pour souligner que les questionnements de l'exploitation face à ces enjeux cruciaux ne sont pas nouveaux. Les syndicats et les branches de la petite et de la moyenne exploitation expriment leurs inquiétudes depuis longtemps déjà. Aujourd'hui ce texte est malheureusement toujours d'actualité.

Pour terminer il faut aussi saluer les choses qui avancent bien.

- Le social. Bravo à Odile Tarizzo et à la Fédération qui ont œuvré à la redéfinition des métiers et des fiches de poste. Grace à leur travail, notre convention collective est plus en adéquation avec nos nouvelles pratiques professionnelles.
- La programmation. La recommandation de la médiatrice pour les salles de 2 à 3 écrans a été une vraie avancée pour ces types d'exploitations. Les engagements de programmation pour les établissements de 6 salles et plus. L'idée est louable mais en préparant ce rapport je me suis plongé dans les textes de ces engagements. A la sortie je ne sais plus trop quoi en penser si ce n'est que le travail des programmeurs semble s'apparenter à un casse-tête hebdomadaire. Entre les engagements, les exigences de certains distributeurs et la perspective de mise en place de nouveaux contrats 15 jours avant la sortie des films, les lundis vont être compliqués. Le CNC, par ailleurs partenaire si précieux de nos salles, a déjà averti ou sanctionné certains établissements pour leurs pratiques et le non-respect desdits engagements de programmation. Si les choses allaient aussi vite au sujet de l'après VPF voilà qui équilibrerait la balance.

Avant de vous laisser pour la suite de cette journée, j'aimerais vous donner rendez-vous l'année prochaine, le 4 juin 2019 (la date reste à confirmer) pour les 100 ans du Syndicat Lyonnais. Pour cette occasion, nous serons accueillis par l'Institut Lumière, berceau du cinéma.

Je tiens à remercier tous les partenaires qui nous ont soutenus afin de vous offrir cette journée que j'espère conviviale.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale !

Christophe Maffi